

Marché public de Services

# ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Maître de l'Ouvrage : Communauté de Communes du Pays Glazik

Rue du Gal De Gaulle 29510 Briec de l'Odet

Objet du marché : Numérisation des réseaux

Ε

Cet acte d'engagement
☐ Correspond à la solution de base de la consultation
☐ Correspond à une variante, précisez laquelle :
En cas de variantes, le candidat présentera les propositions de manière distincte (un acte d'engagement pour l'offre de base et un acte d'engagement spécifique par variante).

# Remise des offres :

Date limite de réception : mercredi 16 mars 2016

Heure limite de réception : 12h00

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays Glazik

Rue du Gal De Gaulle 29510 Briec de l'Odet

Maîtrise d'oeuvre : Services Techniques Communautaires

Contrôle technique: Sans objet

SPS: Sans objet

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics : Monsieur Le

Président de la Communauté de Communes

Ordonnateur : Monsieur Le Président de la Communauté de Communes

Comptable public assignataire des paiements : Madame le Receveur de la Communauté de

Communes

#### **ARTICLE 1 - CONTRACTANT**

Nous soussignés,
Code APE :
N° de SIRET (14 chiffres) :

- après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché, mentionnées par ordre de priorité décroissante ci-dessous et après les avoir acceptées, à savoir :
  - a) Pièces particulières :
    - Acte d'Engagement (A.E.)
    - Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
    - Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ses annexes
    - Détail Estimatif (DQE)
    - Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
    - mémoire technique du candidat
  - b) Pièces générales :

Les documents applicables étant ceux en vigueur au premier jour du mois de remise des offres :

- Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) et DTU applicables au présent marché,
- Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) de Fournitures et de services applicables aux marchés publics ;

Le prestataire déclare bien connaître les pièces. Celles-ci, bien que non jointes matériellement au marché, sont réputées en faire partie intégrante.

- après avoir fourni l'ensemble des documents requis à l'appui de notre candidature,
- nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à honorer les obligations qui nous incombent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de quatre-vingtdix jours à compter de la date limite de remise des offres.

# **ARTICLE 2 - PRIX**

Le présent marché est conclu en euros (€).

### 2.1. Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix, réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise des offres. L'offre de prix proposée à l'article 2.2 ci-dessous découle de l'application des quantitatifs et des prix unitaires figurant au Détail Estimatif - Bordereau des prix Unitaires.

#### 2.2. Prix

Montant hors T.V.A	 €
T.V.A au taux de %	 €
Montant T.V.A. Incluse	 €

En lettres:		

#### 2.3. Options

Sans objet

#### 2.4. Sous-traitance

La sous-traitance de certaines parties du marché pourra s'effectuer sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 112 à 117 du Code des Marchés Publics.

Les conditions d'acceptation des sous-traitants et l'agrément de ses conditions de paiement constituent des obligations prévues par l'article 3 de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance.

Le candidat annexera au présent acte d'engagement un document de déclaration de sous-traitance précisant la nature et le montant des prestations qu'il nous envisage de faire exécuter par un sous-traitant payé directement, le nom de ce sous-traitant et les conditions de paiement du contrat de sous-traitance, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans cette annexe constituant le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement.

Cette annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que nous envisageons de sous-traiter conformément à cette annexe est de :
(en lettres):
(en chiffres):
Le montant maximal de la créance que nous pourrons présenter en nantissement est ainsi de :
(en lettres) :
(en chiffres):
2.5. Variation des prix
Les prix du présent marché sont fermes.
ARTICLE 3 - DURÉE et DÉLAIS
La durée du marché est de 06 (six) mois.:
ARTICLE 4 - PAIEMENTS
a) Les modalités du règlement des comptes sont spécifiées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.). La monnaie de règlement est l' Euro.
Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :
-du compte ouvert au nom de
- sous le numéro code guichet
- à

Acte d'engagement Tél : 02.98.57.70.91 Fax : 02.98.57.98.20 E Mail : dst@glazik.com

exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire.

Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

mandataire, qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en

c) Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

1er contractant	- Au nom de :
	- Domiciliation :
	- Agence :
	- Code banque :
	- N° de compte :
2ème contractant	- Au nom de :
	- Domiciliation :
	- Agence :
	- Code banque :
	- N° de compte :

Toutefois, le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme / nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- a) mes / nos torts exclusifs, ne pas tomber
- b) ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens / nous intervenons ne tombe pas
- c) ses torts exclusifs, que le groupement d'intérêt économique pour lequel j'interviens / nous intervenons, ne tombe pas
- d) leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles j'interviens / nous intervenons ne tombent pas
- sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la lois 52-401 du 14 Avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78-753 du 17 Juillet 1978 (article 49 du Code des Marchés Publics)
- sous le coup des interdictions visées aux articles du Code des Marchés Publics,
- sous le coup d'une interdiction équivalente prononcée dans un autre pays. Les déclarations similaires des sous-traitants recensés dans les annexes sont jointes au présent acte d'engagement.

## **Article 5 - AVANCE**

Le titulaire renonce à l'avance :

Si le délai d'exécution du marché est supérieur à 2 mois, une avance est accordée au titulaire du marché lorsque le montant initial du marché ou de la tranche est supérieur à 50 000 € H.T. (article 87 du CMP).

☐ NON

∏oui

Article 6	- RESILIATION EN CAS	D'INEXACTITUDE	DES	RENSEIGNEM	ENTS			
	Le marché est résilié e t sa situation sociale, fiscale	n cas d'inexactitude				par le	candidat	retenu
Α	, le							
Signature(	s) et cachet(s) de l'(des) ent	repreneur(s),						

# Cadre réservé à la personne publique

MONTANT DEFINITIF DU MARCHE		
Compte tenu de l'acceptation de(s) option(s) suivante	e(s):	
le montant du marché est fixé à :		
Le montant du marché est le suivant :		
Montant hors TVA (offre de base) :		€
Option(s) retenue(s) :		€
Variante retenue :		€
Total HT :		€
Total TVA :		€
Montant TTC :		€
<u>Visas</u> : Est acceptée la présente o	offre pour valoir acte d'engagement.	
	A Briec de l'Odet, le	
	Monsieur le Président,	•
Date d'effet du marché :		
Reçu l'avis de réception postal de la notification du m l'avis).	narché le	(date de réception de

 Acte d'engagement
 Tél : 02.98.57.70.91
 Fax : 02.98.57.98.20
 E Mail : dst@glazik.com

# ANNEXE AU CADRE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les entrepreneurs candidats pour compléter l'article 1 :

#### Contractant

Le contractant est une entrepr Le contractant est une société Le contractant est un groupem	(ou un groupement d'in	térêt économique)		Formule A Formule B Formule C
A – Madame, Monsieur				Nom et prénoms
- agissant en mon nom pe	rsonnel,			A dua a a a a a a d à (a
- domicilié à				Adresse complète
				et n° de téléphone
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :				,
N° d'identité d'entreprise (SIRE	ΞN)			
N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)				
Inscription au registre du comr	merce 🗌			
Inscription au répertoire des m	nétiers 🗌			
Numéro :				
		******		
B - Madame, Monsieur				Nom et prénoms
- agissant au nom et pour	le compte de la Société	:		Intitulé complet et
				forme juridique de la Société
- ayant son siège social à :				Adresse complète
	_			et n° de téléphone
Immatriculée à l'I.N.S.E.E. :				
N° d'identité d'entreprise (SIRE	ΞΝ)			
N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)				
N° d'inscription au registre du				
(1) Remplacer, s'il y a lieu, « re	egistre du commerce » p	par « répertoire des métiers	».	
	*****	******		
			Dans	
C* 1 - Madame, Monsieur				ement d'entrepreneurs nés, chaque entreprise
2 - Madame, Monsieur			de	ce groupement doit
3 -			comp utilisa	léter la formule C en nt :
				la formula A s'il s'agit
			d'une	la formule A s'il s'agit entreprise individuelle,
			socié	mule B s'il s'agit d'une té (ou d'un groupement rêt économique).
Les entreprises ci-dessus éta	int groupées	Solidaires  conjointes		
et l'entreprise		étant leur mandataire.		
Acte d'engagement	Tél : 02.98.57.70.91 Fax	: 02.98.57.98.20	E Mail :	dst@glazik.com